

14, rue de Saint-Mathieu
87150 CUSSAC
Tél : 05 55 30 09 70
contact@lesoufflevert.com

lesoufflevert.com

 **CAPFRANCE**
villages vacances et hôtels clubs

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CGV-LSV-FAM-2020

1. RESERVATION

Vous pouvez réserver :

- * par courrier : Le Souffle Vert ; 14 rue de Saint Mathieu ; 87150 CUSSAC
- * par téléphone : 05.55.30.09.70 ou 05.55.30.09.72
- * par mail : contact@lesoufflevert.com

* En cas d'impossibilité, vous en serez avisé et d'autres dates et/ou propositions pourront vous être transmises afin de trouver une solution pouvant vous satisfaire.

* Toute demande de réservation fera l'objet d'une confirmation de notre part. La réservation ne sera effective qu'après versement d'un acompte de 30% du prix du séjour, confirmé par un courrier de notre part sous un délai de 15 jours ou directement par l'encaissement de l'acompte.

2. REGLEMENT

Nos tarifs sont publiés chaque année civile sous réserve d'erreurs ou d'omissions.

Vous pouvez régler :

- * par chèque libellé à l'ordre de la SARL Le Souffle Vert,
- * par chèques vacances ANCV. Notre établissement est agréé par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances. Les chèques vacances viennent directement en déduction du séjour. Ils doivent être adressés le plus rapidement possible,
- * par bons CAF – Agrément VACAF (ne sont pas acceptés en acompte),
- * par carte bancaire ou virement bancaire.

Après le versement d'un acompte à la réservation égal à 30 % du montant du séjour, le solde est à régler impérativement 1 mois avant le début du séjour. Tout retard dans le règlement pourra entraîner l'annulation de la réservation sans aucun préavis. Pour toute réservation dans le mois précédant le début du séjour, le règlement total se fera en une seule fois.

Toute autre prestation payante assurée par nos services sera facturée indépendamment et réglée avant le départ.

3. CHAMBRE INDIVIDUELLE

Pour un logement souhaité en chambre individuelle, un supplément pourra être demandé.

4. ANIMAUX

En accord avec la législation en vigueur, les animaux sont admis au sein de l'établissement Le Souffle Vert, uniquement en résidence en gîte, sur présentation du carnet de vaccination et après règlement d'un prix défini au tarif.

5. TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour perçue pour les collectivités locales est à régler à l'établissement sur place le jour du départ.

6. CAUTION

L'établissement est libre de demander le versement d'une caution à votre arrivée. Cette caution sera restituée après inventaire, dans la semaine suivant le jour du départ. Toute dégradation donnera lieu à une indemnisation après devis ou aux poursuites nécessaires pour obtenir réparations.

7. ETAT DES LIEUX

Concernant les hébergements en location en gîte, une visite est prévue dès l'arrivée et lors du départ à la remise des clés. Sauf si le locataire a souscrit un forfait ménage indiqué au tarif, il est tenu de laisser le gîte propre à la fin du séjour, en l'état dans lequel il en a pris possession à l'arrivée.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CGV-LSV-FAM-2020

8. ASSURANCE ANNULATION

Pour votre sécurité, Le Souffle Vert a souscrit un contrat d'assurance « annulation – interruption ». Il est fortement conseillé de souscrire cette assurance au moment de la réservation. En cas d'annulation ou d'interruption motivée par un événement prévu dans le contrat d'assurances, vous éviterez ainsi d'avoir à supporter les conséquences financières de cette annulation ou interruption.

9. ANNULATION DU SEJOUR

En cas d'annulation décidée pour cas de force majeure par Le Souffle Vert, celui-ci est délié de tout engagement par le simple remboursement des sommes reçues et exempté de toute indemnité envers le participant.

En cas d'annulation émanant du participant, celle-ci doit être notifiée au Souffle Vert par l'envoi d'un courrier en recommandé avec accusé de réception. Dans le cas où le participant n'a pas souscrit d'assurance annulation, les règles suivantes sont appliquées :

- annulation plus de 90 jours avant le début du séjour : les frais d'annulation s'élèvent à 30% du montant de la facture totale,
- annulation entre 89 jours et 30 jours avant le début du séjour : les frais d'annulation s'élèvent à 40% du montant de la facture totale,
- annulation entre 29 jours et 8 jours avant le début du séjour : les frais d'annulation s'élèvent à 70% du montant de la facture totale,
- annulation moins de 8 jours avant le début du séjour : l'intégralité de la facture est due.

En cas d'arrivée tardive, de départ anticipé, d'absences en cours de séjour, de non consommation de prestations prévues au contrat, aucune réduction ni aucun remboursement ne seront accordés.

10. RESPONSABILITE

Le Souffle Vert décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des véhicules, matériels tractés voire portés ainsi que leur contenu sur les lieux de stationnement mis à disposition. La garantie « Vol » ne joue que dans certains cas d'effraction dans les bâtiments (les espèces et objets de valeur ne sont pas garantis).

L'assurance de la SARL Le Souffle Vert n'exclut pas celle des résidents qui sont tenus de s'assurer de leur côté pour les risques locatifs (responsabilité civile).

11. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et rectification aux données vous concernant. L'inscription dans l'établissement Le Souffle Vert implique l'acceptation complète et sans réserve des présentes conditions générales.

Nom et prénom :

Date :

SIGNATURE : (précédée de la mention « lu et approuvé »)

1 exemplaire à remettre signé à l'hébergeur, 1 exemplaire à conserver par le client